



SERMENT DE JUMELAGE



Nous, Jean Louis DAVID et Micaela GERARDI

Maires de COMMELLE-VERNAY et de AMENO

Librement désignés par le suffrage de nos concitoyens,

Certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de nos populations ;

Sachant que la civilisation occidentale a trouvé son berceau dans nos anciennes « communes » et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les franchises qu'elles surent conquérir ;

Considérant que l'œuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde élargi, mais que ce monde ne sera vraiment humain que dans la mesure où les hommes vivront libres dans les cités libres ;

En ce jour, nous prenons l'engagement solennel

De maintenir des liens entre les municipalités de nos communes, de favoriser en tous domaines les échanges entre les habitants pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité européenne ;

De conjuguer nos efforts afin de décider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix et de prospérité :

L'unité européenne

Fait à Commelle-Vernay le 8 septembre 2007